

EN ACTION VERS LE

COLLOQUE MAÎTRES DE NOTRE PROFESSION!

ÉDITION 2026

Affirmer sa posture
professionnelle dans un
contexte de transformation
de la profession enseignante



Les 30 avril et 1^{er} mai 2026

Centre des congrès de Québec



FÉDÉRATION
DES SYNDICATS
DE L'ENSEIGNEMENT
CSQ



Centrale des syndicats
du Québec

➤ INTRODUCTION

La profession enseignante est en constante transformation. Elle subit des changements importants, notamment en raison de l'évolution de la société, de l'avancement de la recherche ainsi qu'en fonction de la manière dont l'éducation est gérée par l'État et de ses décisions.

À travers ces transformations, la posture professionnelle enseignante est appelée à s'ajuster, à s'adapter, à se transformer. Et plus que jamais, dans le contexte actuel, notre posture professionnelle doit s'affirmer!

Le colloque Maîtres de notre profession! propose un temps d'arrêt collectif aux enseignantes et enseignants pour les informer, nourrir leur réflexion, leur permettre d'échanger et de réseauter, et aussi les consulter.

Plus précisément, le colloque permettra d'approfondir trois enjeux ciblés pour leur caractère actuel :



**Enseigner à l'ère
de l'intelligence
artificielle**



**Repenser la formation
initiale et l'insertion
professionnelle**



**Exercer son
leadership
professionnel**

Enseigner à l'ère de l'intelligence artificielle



À l'heure où le numérique transforme en profondeur les pratiques pédagogiques, l'intelligence artificielle (IA) s'impose comme un enjeu incontournable dans le monde de l'enseignement. Le colloque de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) sera un moment d'exploration collective de l'IA à travers quatre angles complémentaires : **la connaissance et la maîtrise de ses principes, ses usages concrets dans le travail enseignant, les défis éthiques, professionnels et pédagogiques qu'elle soulève**, ainsi que **les besoins exprimés pour en exploiter son potentiel**. En croisant les expériences du terrain et les réflexions critiques, nous chercherons à mieux comprendre comment l'IA peut soutenir l'acte d'enseigner tout en respectant la liberté pédagogique et l'expertise professionnelle enseignante. Ce moment d'échange privilégié vise à outiller les enseignantes et enseignants pour qu'ils puissent naviguer avec confiance et discernement dans cette nouvelle ère technologique.

Repenser la formation initiale et l'insertion professionnelle



La réalité actuelle de l'enseignement commande une évolution de la formation initiale et une amélioration de la rétention du personnel enseignant. Adapter la formation initiale au contexte actuel, sans en diluer les exigences et tout en l'ajustant aux besoins des étudiantes et étudiants d'aujourd'hui, peut sembler impossible, mais c'est précisément le défi auquel seront conviées les personnes participant au colloque de la FSE-CSQ. Cet événement sera l'occasion de faire preuve d'audace en explorant et en approfondissant la possibilité d'introduire **une résidence d'une année scolaire complète à la quatrième année du baccalauréat de quatre ans**. De plus, comme il est essentiel d'améliorer l'accompagnement des personnes qui débutent dans la profession durant leurs premières années de pratique, l'ajout d'**une formation minimale, non qualifiante et obligatoire sera analysée. Cette formation serait destinée au personnel enseignant qui arrive dans le réseau sans expérience ni formation complète.**

Exercer son leadership professionnel



Le gouvernement actuel encadre davantage la profession enseignante en adoptant une approche de gestion autoritaire et paternaliste. En effet, il a décrété un code d'éthique, a restreint notre liberté de parole dans la sphère publique et a instauré des mesures de contrôle, telles que l'évaluation obligatoire tous les deux ans incluant la remise de planifications. Il détermine également les règles de civilité à appliquer dans les écoles. Pourtant, nous sommes des professionnels de l'enseignement et de l'apprentissage, donc des acteurs incontournables pour définir ce qui doit encadrer notre profession. Le colloque de la FSE-CSQ sera l'occasion de mettre en commun nos points de vue afin de proposer les valeurs et les principes qui doivent guider notre action professionnelle (**éthique professionnelle, évaluation, planification pédagogique et règles de civilité**). Bref, un moment pour réaffirmer et exercer notre leadership professionnel.



➤ AFFIRMER NOTRE VISION DE LA PROFESSION

La FSE-CSQ est convaincue que c'est à nous, enseignantes et enseignants, de proposer notre vision des transformations de notre profession, basée sur notre réalité quotidienne, notre expertise et notre jugement professionnel.

Ainsi, le 3^e colloque Maîtres de notre profession! se conclura par l'actualisation de la Déclaration de la profession enseignante adoptée en 2004.

Cette nouvelle mouture de la déclaration sera le reflet de notre vision de la profession, une vision à la hauteur de nos aspirations, de notre expertise et des principes qui nous animent au quotidien pour être Maîtres de notre profession!



➤ UN COLLOQUE PRÉCÉDÉ D'UNE VASTE CONSULTATION

Du 6 au 30 janvier 2026, les enseignantes et enseignants seront invités à répondre massivement à un sondage par l'entremise de leur syndicat local.

Cette consultation donnera la parole au personnel enseignant afin de recueillir leur opinion sur l'intelligence artificielle, la formation initiale et l'insertion professionnelle ainsi que le leadership professionnel.

Par la suite, le colloque permettra d'approfondir ces sujets en fonction des résultats obtenus, en grand groupe et en ateliers par secteur d'enseignement.

Les résultats de la consultation ainsi que les données recueillies lors du colloque seront la base des positions que prendra et défendra la FSE-CSQ dans les prochaines années.



À RETENIR

Le colloque Maîtres de notre profession! se tiendra les 30 avril et 1^{er} mai 2026 au Centre des congrès de Québec.

Il sera précédé par une consultation en ligne du 6 au 30 janvier 2026.

C'est l'occasion par excellence d'agir collectivement pour la profession enseignante!

Pour participer à la consultation et au colloque, surveillez les communications de votre syndicat local.

Nos profs,
NOTRE DEVOIR.